



## SERVICES PROFESSIONNELS

### **Constitution de l'inventaire du patrimoine immobilier sur le territoire de la MRC de Maskinongé**

La MRC de Maskinongé procède à un appel d'offres public pour la réalisation de la phase 2 du processus menant à l'adoption d'un inventaire du patrimoine immobilier. La constitution de l'inventaire du patrimoine fait suite à la phase 1 *Caractérisation des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial situé sur le territoire de la MRC de Maskinongé* réalisée en 2023.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur soumission, sous enveloppe scellée, clairement identifiée et portant la mention « **Appel d'offres #24-PAT01 – Constitution de l'inventaire du patrimoine immobilier sur le territoire de la MRC de Maskinongé** » avant 11 h, le mercredi 18 décembre 2024. Celle-ci devra être déposée à l'adresse suivante :

**MRC de Maskinongé**  
651, boulevard Saint-Laurent Est  
Louiseville (Québec) J5V 1J1

Aucune soumission électronique ne sera acceptée.

Les documents nécessaires à la préparation et au dépôt de la soumission sont disponibles en ligne sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) au numéro de référence « 20031591 ».

Tout soumissionnaire qui désire obtenir des renseignements additionnels ou qui trouve des ambiguïtés, oublis, contradictions ou doutes sur la signification du contenu du présent document doit soumettre ses questions, par courriel, au représentant de la MRC :

Sébastien Langevin, coordonnateur du développement touristique et culturel  
[sebastien.langevin@mrc-maskinonge.qc.ca](mailto:sebastien.langevin@mrc-maskinonge.qc.ca)

La MRC de Maskinongé ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.

Donné à Louiseville, ce 21 novembre 2024

Pascale Plante  
Directrice générale et greffière-trésorière  
MRC de Maskinongé